
fadhma aïth
mansour amrouche

histoire de ma vie

préfaces de vincent monteil
et de kateb yacine

BOUCHENE

Une vie. Une simple vie, écrite avec limpidité par une grande dame kabyle, d'abord en 1946, puis en 1962, avant que la mort ne vienne la prendre en Bretagne, le 9 juillet 1967, à quatre-vingt-cinq ans. Fadhma Aïth Mansour Amrouche, la mère de Taos et de Jean, a quitté cette terre, mais elle nous reste présente, par ces pages où l'on retrouve les travaux et les jours, les naissances, les morts, le froid cruel, la faim, la misère, l'exil, la dureté de cœur, les mœurs brutales d'un pays rude où les malédictions, les meurtres, les vendettas étaient monnaie courante, pour des gens si pauvres que les glands doux formaient encore la nourriture de base, comme les châtaignes au Limousin de mon grand-père. Fadhma Amrouche n'est plus : tekhlâ taddart — et le village est vide.

Zigh... Comme on dit en kabyle : « et voilà que, je m'aperçois que » tant d'images, de souvenirs se lèvent. J'ai là le petit carnet noir sur lequel, il y a trente ans, j'écrivais mes premières notes de kabyle, prises avec mes tirailleurs en Dordogne. Je pense à mes amis kabyles, au pauvre Mouloud Feraoun, lâchement assassiné par l'O.A.S. à El-Biar, le 15 mars 1962, au « fils du pauvre » enterré à Tizj Hibel, en face de la maison des Sœurs Blanches. La neige bleuît sur les pentes des montagnes, et l'enfant kabyle, l'aqshish, crie bien fort : d'ul-iu, dayem di-Jerjra (mon cœur est toujours au Djurdjura). Zigh... Comment oublier l'étonnant Belaïd Aït-Ali, mort en 1950, dont le fichier berbère des Pères Blancs de Fort-National nous garde précieusement la mémoire ? Sous-officier cassé, ivrogne, clochard, déserteur, « de volonté aussi pauvre que son intelligence était belle », il écrivait en français comme en kabyle, et les beaux textes qu'il nous a laissés vont à la rencontre de ceux de Fadhma Amrouche. Ce n'est pas à elle, qui a perdu cinq enfants, qu'il faut apprendre que « rien ne vaut l'amour maternel » (ulash, am yemma-k lehqiq). Elle sait,

mieux que personne, elle qui a tant de mal à faire vivre les siens, que le proverbe a bien raison : « montre-moi comment tu t'habilles, et je te dirai comment tu te nourris ! (ml-iyi d-ashu telsid, a-k-emlegh d-ashu tettshid). Et, à travers tout son livre, retentit l'écho de la sagesse des anciens : « inutile de dire à l'orphelin qu'il doit pleurer ! » (agujil, ur-t-ettwessi ara gheff imettawen).

Une vie toute simple, nouée aux joies et aux deuils, une vie de courage, de lutte, dont la devise pourrait être celle d'un Gallien : « la tête haute ». La petite bâtarde rejetée par une société close, impitoyable, se bat, jour après jour, pour sa dignité. En 1899, à seize ans, elle reçoit, en même temps, le baptême et le mariage avec Belkacem-Ou-Amrouche. Elle entre alors dans le clan Amrouche, dont le patriarche a fait la campagne de Crimée et parle de Sébastopol, qu'il appelle « la ville du cuivre ». Elle décrit sans complaisance le milieu familial où les co-épouses se haïssent, où les enfants meurent faute de soins, où chaque jour lutte contre la faim et chaque nuit contre le froid des montagnes. Mais Fadhma a une énergie indomptable, et elle sait lire : elle a donc en elle une possibilité d'évasion, de communication, d'issue vers la liberté. Les premières écoles françaises en Kabylie remontent à 1873 et Fadhma Aïth Mansour fut une des toutes premières à les fréquenter. A l'époque, cela fit scandale. Mais le rôle de ces écoles fut très grand : il n'est que de feuilleter, par exemple, le Bulletin des anciens élèves et des amis de l'amie d'Aït-Larba. Certes, il faut déplorer que l'administration française soit restée, jusqu'au bout, selon le mot de Louis Massignon, « orthodoxe, mais obscurantiste » : stupidement opposée à l'enseignement de l'arabe, langue nationale de tous les Algériens. Le résultat (souhaité ?) ne pouvait être que de renfermer les Kabyles dans un particularisme têtu, que la Guerre de Sept Ans devait enfin réduire : on connaît la part considérable prise par les Kabyles à la Bataille d'Alger et à la Résistance nationale.

Il serait lâche, de ma part, d'esquiver ici le douloureux problème des Kabyles chrétiens, qui sont encore plusieurs centaines, et dont font partie Fadhma Amrouche, son mari et ses enfants. Ces conversions, en milieu musulman traditionnel, ne pouvaient être que source de conflits inextricables, d'incompréhension, de souffrances et d'humiliations. La question n'est pas de savoir si une religion est « bonne » en soi, ou même « meilleure » qu'une autre : posé ainsi, cela n'a aucun sens. Mais il s'agit d'apprécier si l'état actuel d'une société donnée lui permet d'accueillir des fermentés étrangers sans risque de perdre son identité, sans tension insupportable. Or, c'est un fait qu'encore aujourd'hui les structures réelles de l'Islam maghrébin ne supportent pas ceux qu'on appelle les « renégats » (mtûrni). J'en pourrais citer beaucoup d'exemples. Le Chrétien kabyle, en particulier, est mal à l'aise, à peine toléré, et se sent déchiré entre des fidélités contradictoires. On peut, si l'on est soi-même catholique, le regretter, mais c'est un fait d'expérience. Le livre de Fadhma

Amrouche est plein de témoignages de ces difficultés, et il faut voir un effort d'adaptation, de compromis, dans l'usage, dans la famille Amrouche, de donner aux enfants un double prénom, chrétien et musulman. Exilée à Tunis, Fadhma, qui ne sait pas un mot d'arabe, ne fréquente guère que des étrangers comme elle, des Siciliens surtout. Toute la famille sera naturalisée française en 1913.

Écoutez la voix de Fadhma Amrouche : « J'étais toujours restée « la Kabyle ». Jamais, malgré les quarante ans que j'ai passés en Tunisie, malgré mon instruction foncièrement française, jamais je n'ai pu me lier intimement, ni avec des Français, ni avec des Arabes. Je suis restée, toujours, l'éternelle exilée, celle qui, jamais, ne s'est réellement sentie chez elle nulle part. Aujourd'hui, plus que jamais, l'aspire à être enfin chez moi, dans mon village, au milieu de ceux de ma race, de ceux qui ont le même langage, la même mentalité, la même âme superstitieuse et candide, affamée de liberté, d'indépendance : l'âme de Jugurtha ! » Et encore ceci : « Je suis vieille, fatiguée, mais j'ai gardé mon âme d'enfant, prompte à vouloir redresser les torts et à défendre les opprimés. » Et enfin, cet adieu : « Ma vue baisse de plus en plus et mes mains tremblent, et il me faut faire des efforts pour écrire de façon lisible. J'ai eu tant de malheurs ! »

Quand je lis ces lignes, avec toute l'émotion que l'on devine, je crois revoir et entendre encore le cher Jean Amrouche, peu avant sa mort, à Venise, en septembre 1961. Nous étions ensemble à un colloque sur l'humanisme africain, dans cette merveilleuse île de San Giorgio Maggiore. Quand vint son tour, l'auteur des Chants berbères de Kabylie, recueillis de la bouche de sa mère en 1939, déclare qu'il veut parler au nom du peuple algérien, dont il partage les angoisses, les souffrances, les luttes et l'espoir. Il prend la défense de la culture populaire, de la tradition orale. Il s'écrie qu'il lui a fallu passer par la connaissance de Mallarmé et de Baudelaire, pour « redécouvrir » le chant des aèdes berbères, et pour comprendre enfin que « la poésie est accordailles ». Et puis, le voilà qui nous chante, de sa voix grave, un chant kabyle sur la peine des hommes, et nous sommes tous pris et bouleversés par Jean Amrouche. Enfin, il évoque sa mère, « de qui je tiens, dit-il, l'essence de tous ces poèmes et de tous ces chants ». Après le déjeuner dans l'île, Jean me confie son déchirement entre la France et l'Algérie et, comme je lui cite ces vers de Pierre Emmanuel (Ordalies, 1957) :

*« Je n'ai qu'un nom : celui d'homme.
France n'est que mon prénom »,*

il me répond, pensif ; « mais, c'est très important, un prénom... »

En refermant L'histoire de ma vie, je pense avec affection à cette étonnante lignée des Amrouche, qui unissent, en un même élan, deux grandes cultures. Lorsque Fadhma décrit, en Tunisie, sa chère « Rue de la Rivière », sa fille, Marguerite-Taos, lui répond, en contre-point, par sa « Rue des Tambourins » (1960). Ainsi, les mémoires du grand âge rejoignent les souvenirs d'enfance. Et puis, Fadhma Aïth Mansour Amrouche nous reste inoubliablement présente, à travers l'admirable voix de Taos et son Florilège de chants berbères de Kabylie¹. Fadhma, Jean, Taos, trois chantres de l'Algérie profonde, trois êtres frontières entre les deux rives d'une Méditerranée que nous voulons toujours plus fraternelle.

Vincent MONTEIL
Paris, octobre 1967.

¹ . Editions de la Boite à Musique, Paris, 1966. Grand Prix de l'Académie du Disque français.

Jeune fille de ma tribu

Fadhma Aïth Mansour Amrouche, l'auteur des lignes qu'on va lire, ne saurait être mieux présentée que par son propre fils, Jean Amrouche, qui la devança dans la mort ; il fut en quelque sorte le torrent précurseur de cette source vive où il puisait, dès la plus tendre enfance, avec sa sœur Taos, le don de poésie qui ne les quittera plus :

Toute poésie est avant tout une voix, et celle-ci plus particulièrement. Elle est un appel qui retentit longuement dans la nuit, et qui entraîne peu à peu l'esprit vers une source cachée, en ce point du désert de l'âme où, ayant tout perdu, du même coup on a tout retrouvé... Mais avant que j'eusse distingué dans ces chants la voix d'un peuple d'ombres et de vivants, la voix d'une terre et d'un ciel, ils étaient pour moi le mode d'expression singulier, la langue personnelle de ma mère. »

Jean Amrouche n'est plus. Il a succombé, dans la force de l'âge, au moment même où l'Algérie allait briser ses chaînes.

Souvent, il parlait de sa mère, comme il parlait de l'Algérie, avec la même passion, la même gravité que dans les Chants Berbères de Kabylie :

« Je ne saurai pas dire le pouvoir d'ébranlement de sa voix, sa vertu d'incantation. Elle n'en a pas elle-même conscience, et ces chants ne sont pas pour elle des œuvres d'art, mais des instruments spirituels dont elle fait usage, comme d'un métier à tisser la laine, d'un mortier, d'un moulin à blé ou d'un berceau. C'est une voix blanche et presque sans timbre, infiniment fragile et proche de la brisure. Elle est un peu chevrotante et chaque jour plus inclinée vers le silence, son tremblement s'accroît avec les années. Jamais rien n'éclate, pas le moindre accent, pas le moindre effort vers l'expression extérieure. En elle tout est amorti et intériorisé. Elle chante à peine pour

elle-même ; elle chante surtout pour endormir et raviver une douleur d'autant plus douce qu'elle est sans remède, intimement unie au rythme des gorgées de mort qu'elle aspire. C'est la voix de ma mère, me direz-vous, et il est naturel que j'en sois obsédé et qu'elle éveille en moi des échos assoupis de mon enfance, où les interminables semaines durant lesquelles nous nous heurtions quotidiennement à l'absence, à l'exil, ou à la mort. C'est vrai. Mais il y a autre chose : sur les longues portées sans couleur de cette voix flotte une nostalgie infiniment lointaine, une lumière nocturne d'au-delà, qui imposent le sentiment d'une présence insaisissable et toute proche, la présence d'un pays intérieur dont la beauté ne se révèle que dans la mesure même où l'on sait qu'on l'a perdu... »

Les chemins de l'orphelinat

Les chants de Jean et de Fadhma sont avant tout les cris du déracinement du sol natal. Même promus citoyens français, même convertis au christianisme, les Amrouche restent des intrus, et ils doivent s'expatrier, comme tant d'autres Algériens : la patrie asservie doit rejeter ses propres fils, au profit de la race des maîtres.

Ce n'est pas tout. A l'étouffement de tout un peuple, à sa détresse et à sa honte, s'ajoute la tragédie de tous et de chacun. Ce n'est plus un pays, c'est un orphelinat.

Fadhma n'a pas de père. Sa mère l'a protégée tant qu'elle a pu contre la famille, contre le village qui la considère comme un être maudit. Enfin, la mère se décide, la mort dans l'âme, à la première séparation :

« Un mercredi, jour de marché, ma mère me chargea sur son dos et m'emmena aux Ouadhias. Je me souviens très peu de cette époque. Des images, rien que des images. D'abord, celle d'une grande femme habillée de blanc, avec des perles noires ; à côté du chapelet, un autre objet en cordes nouées, sans doute un fouet... »

« Mais je vois surtout une image affreuse, celle d'une toute petite fille debout contre le mur d'un couloir ; l'enfant est couverte de fange, vêtue d'une robe en toile de sac ; une petite gamelle pleine d'excréments est pendue à son cou ; elle pleure. Un prêtre s'avance vers elle ; la Sœur qui l'accompagne lui explique que la petite fille est une méchante, qu'elle a jeté les dés à coudre de ses compagnes dans la fosse d'aisance, qu'on l'a obligée à y entrer pour les y chercher : c'est le contenu de la fosse qui couvre son corps et remplit la gamelle. »

« En plus de cette punition, la petite fille fut fouettée jusqu'au sang : quand ma mère vint le mercredi suivant, elle trouva encore les traces des coups sur tout mon corps. Elle passa ses mains sur toutes les meurtrissures, puis elle fit appeler la Sœur,

et lui montra les traces des coups, en lui disant : « C'est pour cela que je vous l'ai confiée ? Rendez-moi ma fille !... »

« A l'automne, le caïd fit venir ma mère et lui dit : « ta fille Fadhma te gêne, mène-la à Fort-National où l'on vient d'ouvrir une école pour les filles, elle sera heureuse et bien traitée, et l'Administrateur te protégera. Tu n'auras plus rien à craindre des frères de ton premier mari. » Ma mère résista longtemps ; l'expérience des Sœurs Blanches la laissait sceptique ; mais son jeune mari et les habitants du village, qui voyaient toujours en moi l'enfant de la faute, la regardèrent d'un mauvais œil. C'est en octobre ou novembre 1886 qu'elle consentit à se séparer de moi. Elle me prit à nouveau sur son dos, et nous partîmes.

La muse matriarcale

« Juchée sur mon mulet, une malle devant moi, je remplissais mes yeux de toute cette nature que je ne devais revoir que bien longtemps après, et pour très peu de temps. Car depuis 1898, je n'ai revu mon village que trois fois, très espacées, et jamais par la route que je venais de parcourir !... J'avais bien pleuré, mais je m'étais dit : Il faut partir ! Partir encore ! Partir toujours Tel avait été mon lot depuis ma naissance, nulle part je n'ai été chez moi ! »

Et de nouveau, la voix du fils (Jean Amrouche vivait à Tunis lorsque furent publiés les Chants Berbères de Kabylie, en 1939) fait écho à la voix où il retrouve ses origines :

« ... Arrachée à son pays natal depuis quarante ans, tous les jours, comme autrefois sa mère de qui elle les tient pour la plupart, c'est sur les ailes du chant que, dans sa solitude, elle lance ses messages aux morts et aux vivants. Elle est d'une famille de clairchantants, et elle parle quelquefois de sa mère et de ses frères que tout le village écoutait en silence lorsque leur chant se répandait dans les rues. Elle a recueilli les chants du pays Zouaoua, son pays natal ; et aussi les chants des Aïth-Abbas, pays de mon père, auxquels se sont ajoutés quelques chants des Aïth-Aydel... »

Ce n'est plus une seule voix, c'est la tribu qui chante, une de ces tribus dont Ibn Khaldoun disait :

« Les Berbères racontent un tel nombre d'histoires que, si on prenait la peine de les mettre par écrit, on en remplirait des volumes...

C'est encore l'arbre de la tribu qui a produit en si grande quantité, par branches et par grappes, d'une saveur qui n'en finit pas, ce fruit déconcertant qu'on appelle un

poète, la vieille tribu sans feu ni lieu, où brille, étoile secrète¹, le génie méconnu, hérité des ancêtres, reconquis pas à pas dans l'ombre inviolée de la patrie des morts, qui « restent jeunes », selon le mot d'Anna Seghers.

Le livre de Fadhma porte l'appel de la tribu, une tribu comme la mienne, la nôtre, devrais-je dire, une tribu plurielle et pourtant singulière, exposée à tous les courants et cependant irréductible, où s'affrontent sans cesse l'Orient et l'Occident, l'Algérie et la France, la Croix et le Croissant, l'Arabe et le Berbère, la montagne et le Sahara, le Maghreb et l'Afrique, et bien d'autres choses encore : la tribu de Rimbaud et de Si Mohand ou M'hand, d'Hannibal, d'Ibn Khaldoun et de Saint Augustin, un arbre de Jouvence inconnu des civilisés, piètres connaisseurs de tout acabit qui se sont tous piqués à cette figure de Barbarie, la famille Amrouche.

Examinons une dernière fois l'arbre de la tribu, et voyons seulement son bourgeon terminal : Jean, Taos², Fadhma : le fils, la fille, la mère, tous les trois sont poètes ! N'est-ce pas merveilleux ? Tous les trois sont poètes, mais le don poétique ne leur appartient pas comme un méchant volume à son auteur, non, la poésie qu'ils incarnent, c'est l'œuvre de tout un peuple.

Mais ce livre est aussi, dans son humilité, un implacable réquisitoire.

Trop de parâtres exclusifs ont écumé notre patrie, trop de prêtres, de toutes religions, trop d'envahisseurs de tout acabit, se sont donné pour mission de dénaturer notre peuple, en l'empoisonnant jusqu'au fond de l'âme, en tarissant ses plus belles sources, en proscrivant sa langue ou ses dialectes, et en lui arrachant jusqu'à ses orphelins ! Ils devraient désormais comprendre qu'on peut faire beaucoup de mal avec de bons sentiments.

Pour ma part, en signant cette introduction, j'ai tenu à être présent au grand événement que constitue pour nous la parution d'un tel livre. Il s'agit d'un défi aux bouches cousues : c'est la première fois qu'une femme d'Algérie ose écrire ce qu'elle a vécu, sans fausse pudeur, et sans détour. Du plus profond de sa tombe d'exil, en terre bretonne, Fadhma semble nous dire :

« Algériennes, Algériens, témoignez pour vous-mêmes ! N'acceptez plus d'être des objets, prenez vous-mêmes la plume, avant qu'on se saisisse de votre propre drame, pour le tourner contre vous ! »

Puisse l'Algérie libre ne plus prêter l'oreille aux diviseurs hypocrites qui voudraient faire de toute vérité un tabou, et de tout être un intouchable... Et qu'on ne vienne pas me dire : Fadhma était chrétienne ! Une vraie patrie se doit d'être jalouse de ses enfants, et d'abord de ceux qui, toujours exilés, n'ont jamais cessé de vivre pour elle. L'ouvrage que voici l'atteste plus que tout autre.

Je te salue, Fadhma, jeune fille de ma tribu, pour nous tu n'es pas morte !

¹ . Etoile Secrète, poème de Jean AMROUCHE, un volume, aujourd'hui épuisé.

² . Taos AMROUCHE, *Le Grain magique*, François Maspero.

On te lira dans les douars, on te lira dans les lycées, nous ferons tout pour qu'on te lise !¹

KATEB YACINE.

¹ . Fadhma Aïth Mansour Amrouche s'est éteinte en Bretagne, le 9 juillet 1967, à l'hôpital de Saint-Brice-en-Coglès, entourée des soins dévoués des Sœurs de la Sagesse. Quelque temps avant sa fin, elle a su que ses *Mémoires* seraient édités, et cet hommage de Kateb Yacine, écrit pour l'essentiel avant sa mort, et dont elle a pris connaissance, lui est allé au cœur.

Paris, le 18 avril 1945.

Ma chère maman,

Voici plusieurs semaines que je veux t'écrire une longue lettre. En marchant dans Paris il m'arrive de rêver que tu es à mon bras. Nous allons lentement, très lentement, comme le soir, sur la route le long de la voie du chemin de fer, à Radès. Tu traînes tes pauvres pieds dans tes vieilles savates, tu croises ton fichu décoloré sur ta poitrine. Mais tes yeux de petite fille malicieuse regardent tout autour, et rien ne leur échappe, des nuances du ciel, des étoiles qui nous font des signes ; une grande paix monte des jardins parmi les parfums qui va se fondre dans la paix qui tombe du ciel.

Et je pense, mélancoliquement, que la vie ne nous accordera plus bien souvent de faire ces promenades, avant que la maison ne replie sur nous ses ailes pour la nuit. Notre maison de Radès, je ne l'évoque jamais sans être ému aux larmes. Elle est si lourde de souvenirs, si pleine de songes où les images désolées et celles que la joie illumine — plus rares hélas ! que les premières — sont unies si étroitement qu'elles composent une harmonie amère et douce qui est comme la musique même de son âme.

Petite maman, douce maman, maman patiente et résignée, maman douloureuse et pleine de courage ! Sais-tu seulement que ton Jeannot n'est pas sorti de tes jupes, qu'il ne sera jamais guéri de son enfance, et que, quoi qu'il fasse, et où qu'il soit, tu es avec lui, non point comme une image fugitive qui traverse en éclair la mémoire, mais comme l'air qu'il respire, et sans lequel il mourrait étouffé ?

Comment vas-tu en ce printemps si semblable à l'été ? Comment supportes-tu tout le travail de la maison ? Toutes les charges finissent par retomber sur papa et sur toi. Après avoir trimé pendant plus de cinquante ans vous aviez droit au repos, et nul de vos enfants n'a pu encore vous l'assurer.

Mais, petite maman, tu es notre miracle secret. Car malgré tous les travaux qui usent l'âme et le corps, Dieu t'a accordé la grâce la plus rare : sous les rides et sous les cheveux blancs tu as gardé l'âme fraîche,

et une réserve de joie comme une source sous les roches jaillit de tes yeux fatigués.

Si quelque poésie et quelque sentiment de l'art nous portent, Marie-Louise et moi, c'est à toi que nous le devons. Tu nous as tout donné, tu nous as transmis le message de notre terre et de nos morts. Mais ton œuvre n'est pas terminée, petite maman. Au moment où je commence à entrevoir ce sur quoi doit porter mon effort principal, je fais encore appel à toi. Il faut que tu rédiges tes souvenirs, sans choisir, au gré de ton humeur, et de l'inspiration. Ce sera un grand effort. Mais songe, ma petite maman, que tu ne dois pas laisser perdre ton enfance, et l'expérience que tu as vécue en Kabylie. Un enseignement de grand prix peut s'en dégager. Et ce sera pour moi un dépôt sacré. Je t'en supplie, petite maman, prends en considération ma requête...

Petite maman, je t'embrasse tendrement.

Ton Jeannot.
(JEAN AMROUCHE.)

Maxula-Radès, 1^{er} août 1946.

A mon fils Jean,

Je te lègue cette histoire, qui est celle de ma vie, pour en faire ce que tu voudras après ma mort.

Cette histoire est vraie, pas un épisode n'en a été inventé, tout ce qui est arrivé avant ma naissance m'a été raconté par ma mère, quand j'ai été d'âge à le comprendre. Si j'ai écrit cette histoire, c'est que j'estime qu'elle mérite d'être connue de vous.

Je voudrais que tous les noms propres (si jamais tu songes à en faire quelque chose) soient supprimés et si tu en fais un roman, que les bénéfices soient partagés entre tes frères et ta sœur, en tenant compte de tes frais et de ton travail.

L'histoire, une fois écrite, sera cachetée et remise entre les mains de ton père qui te la remettra après ma mort¹.

J'ai écrit cette histoire en souvenir de ma mère tendrement aimée et de M^{me} Malaval qui, elle, m'a donné ma vie spirituelle.

1^{er} août - 31 août 1946.

M. AMROUCHE.

¹. En 1939, parmi les sept enfants Amrouche, trois étant morts, il restait Henri, Jean, Marie-Louise Taos, et René. Aujourd'hui, seuls demeurent René et Marie-Louise Taos qui reprend la tâche confiée à Jean. Il a été décidé avant la mort de Jean que le document serait respecté dans son intégrité.

Monsieur Amrouche père ne désirait aucunement la divulgation de ce document. De son vivant jamais ce texte n'aurait pu être publié.

I

Le chemin de l'école

1

Ma mère

Ma mère était originaire de Taourirth-Moussa-ou-Amar, à quelques kilomètres de Tizi-Hibel, mon village. Elle était issue d'une très bonne famille, les Aïth Lârbi-ou-Saïd. Très jeune, elle fut mariée à un homme bien plus âgé, presque un vieillard ; il avait une fille plus âgée que ma mère.

Ma mère ne s'est jamais plainte de cet homme qui l'aimait à sa façon. Elle lui donna deux fils, mes frères Mohand et Lâmara. Cet homme avait un frère beaucoup plus jeune qui n'avait pas d'enfants. Celui-ci voulut établir un acte par lequel il léguait ses biens à sa femme. Avant qu'il ne l'eût fait, son aîné lui tendit une embuscade et le lendemain on trouva le cadet mort, adossé à une meule de paille, dans un endroit écarté, en dehors du village, appelé « *Sebala* », où tous les villageois dressent leurs meules. On ne découvrit pas son meurtrier et l'on classa l'affaire.

Ma mère me raconta que dès ce jour son mari fut maudit. Il fut atteint d'une maladie terrible : tout son corps fut couvert de cloques qui se remplissaient d'eau, et cette eau jaune coulait le long de ses jambes :

« L'année de sa mort, disait ma mère, il y eut une récolte miraculeuse. De mémoire d'homme on n'avait vu les figuiers si chargés de fruits, les treilles de grappes, ni les épis si beaux.

« Quand nous allions aux champs il disait, en soulevant les branches : — « Regarde, femme, regarde tous les biens que Dieu nous donne ! »

Et moi de répondre doucement : — « *Ma ne der !* » (si nous vivons!).

Un jour que je lui répondais encore ainsi, pris d'une rage soudaine, il me secoua en criant :

— « Nous vivrons, femme ! Nous vivrons ! »

Il ne devait voir mûrir ni les figes, ni les raisins. La moisson était à peine rentrée qu'il mourut. »

Son mari n'était encore pas mis en terre que mon oncle maternel, Kaci Aïth-Lârbi-ou-Saïd, venait trouver ma mère et lui ordonner : — « Quitte cette maison. Viens chez nous avec tes enfants. Notre mère les élèvera, et toi, tu te remarieras. » — « Je resterai avec mes enfants, dans ma maison », lui répondit-elle, bravant ainsi son frère et la coutume¹. Mon oncle, qui était très grand, arracha une tuile du toit et la lui lança, heureusement sans l'atteindre. Il alla droit à la *tajmâat*, et prenant l'assistance à témoin il déclara : — « A dater de ce jour, je renie ma sœur Aïni. Elle est exclue de notre famille : quoi qu'elle fasse, quoi qu'il advienne d'elle, nous nous désintéressons de son sort. Elle nous est étrangère. »

Il retourna dans son village, et jamais plus, depuis ce jour, ma mère ne revit la maison de son père.

Elle s'occupa de faire ensevelir son mari selon les usages. Avec l'argent emprunté sur sa récolte de raisin, elle acheta une paire de bœufs qu'elle fit sacrifier pour le repos de l'âme du défunt. La viande fut partagée à tout le village. Chaque famille en eut sa part, un morceau par personne. En outre, un banquet funèbre fut servi à la *tajmâat*, destiné plus spécialement aux pauvres qui se rassasièrent ainsi de couscous.

Ma mère restait seule à vingt-deux ou vingt-trois ans, avec deux enfants dont l'aîné avait cinq ou six ans, et le cadet trois. Elle était très belle le teint clair et rose, avec des yeux bleu-vert ; un peu trapue, solide, avec les épaules larges, le menton volontaire et un front bas et têtue. Elle se mit courageusement à l'ouvrage. Elle faisait son ménage, allait chercher l'eau, moulait son grain pour la journée, préparait ses repas la nuit. Le jour elle travaillait aux champs.

Quand elle avait besoin de l'aide d'un homme, elle devait la payer bien cher. L'hiver, au temps des olives, elle rendait cinq journées de ramasseuse pour une seule de gauleur.

¹ . Selon la coutume, les enfants d'une veuve reviennent à la famille du mari, à l'âge de sept ans, et la veuve peut choisir, en attendant un remariage, de vivre soit dans sa famille d'origine, soit dans sa belle-famille.

Mais elle était jeune, imprudente. Dans sa propre cour habitait un jeune homme de la même famille que son vieux mari. Il l'aimait. Elle l'aimait. Et ce qui devait arriver arriva.

Elle fut enceinte, et l'homme nia être le père de l'enfant.

Les mœurs kabyles sont terribles. Quand une femme a fauté, il faut qu'elle disparaisse, qu'on ne la voie plus, que la honte n'entache pas sa famille. Avant la domination française la justice était expéditive ; les parents menaient la fautive dans un champ où ils l'abattaient. Et ils l'enterraient sous un talus.

Mais en ce temps-là, la justice française luttait contre ces mœurs trop rudes. Et ma mère eut recours à elle¹.

Dès qu'elle ne put cacher sa faute, les oncles de mes frères se réunirent — c'étaient les frères du vieux mari. Ils décidèrent de chasser ma mère et de recueillir ses enfants dont ils convoitaient les biens. Quand ils voulurent la contraindre à partir, elle porta plainte en justice.

Les magistrats montèrent au village. La Cour désigna un tuteur et un subrogé tuteur pour les enfants, dressa l'inventaire des biens et repartit en décrétant que personne ne devait toucher à la veuve ni aux orphelins.



La nuit de ma naissance², ma mère était couchée seule, avec ses deux petits ; personne auprès d'elle pour l'assister ou lui porter secours : elle se délivra seule, et coupa le cordon ombilical avec ses dents. Une seule vieille vint le lendemain avec un peu de nourriture.

Le neuvième jour après ma naissance, ma mère me mit dans son giron, contre sa poitrine, car il avait neigé, prit ses enfants chacun d'une main, et elle alla déposer une plainte contre mon père entre les mains

¹. Depuis 1874, en Kabylie, le seul juge pour les Musulmans est le juge de paix français, qui, tenant compte et de la coutume et du droit musulman, cherche cependant, en matière de contestations relatives au statut personnel, comme c'est le cas ici, des solutions d'équité et d'humanité allant parfois à l'encontre de la coutume : par exemple, la libre disposition d'elle-même est reconnue à la femme non vierge ; la garde des enfants est laissée à la mère ; en outre, la tutelle est aménagée pour éviter la spoliation des orphelins.

(Voir Jean-Paul CHARNAY, *La vie musulmane en Algérie* d'après la *jurisprudence de la 1^{re} moitié du XX^e siècle*. Paris, P.U.F., 1985.)

². Naissance présumée de M^{me} Amrouche : 1882.

du Procureur de la République. Elle voulait que mon père me reconnaisse et me donne son nom. Lui refusait, car il était fiancé à une fille du village, d'une puissante famille qui le menaçait de le tuer s'il abandonnait cette fille et il avait peur !

Le procès dura trois ans. Pendant tout ce temps, ma mère, par le froid comme par la chaleur, revint plaider et harceler les juges. Tous les témoins disaient que c'était bien mon père, car j'étais son vivant portrait. Au bout de trois ans, il fut condamné aux dommages-intérêts — trois cents francs ! — que ma mère refusa, mais la loi interdisait en ce temps-là la recherche de la paternité, on ne put le contraindre à me reconnaître ; et j'eus sur le front le cachet de la honte.

De désespoir, ma mère me plongea dans une fontaine glacée. Mais je n'en mourus pas.

Ma mère poursuivait sa tâche habituelle sans aide aucune, de nuit comme de jour : lavant, cardant, peignant, filant et tissant la laine, labourant ses champs, cueillant ses figues, ses raisins, ses olives, faisant son ménage et la cuisine, criblant et moulant blé, orge ou glands, charriant l'eau et portant son bois.

Quand j'étais toute petite, elle me laissait endormie jusqu'à son retour ; quand j'étais un peu plus grande, elle déposait à côté de moi une petite cruche d'eau et une écuelle contenant un petit tas de couscous.

En me réveillant, je trouvais ce petit tas, je prenais les grains que je mangeais, puis, le couscous fini, je buvais à la petite cruche (*tabouqalt*), qui avait un petit goulot.

Je suçais l'eau et me rendormais jusqu'au retour de ma mère. Parfois, lorsqu'elle devait rentrer tard, une voisine charitable consentait à me garder un peu, mais c'était rare.

Le monde est méchant, et c'est « l'enfant de la faute » qui devient le martyr de la société, surtout en Kabylie. Que de coups, que de bousculades, que de souffrances n'ai-je pas subis ! Il arrivait, lorsque je sortais dans la rue, que je sois renversée et piétinée.

La première image que j'ai devant les yeux est celle d'une journée d'été, d'un soleil de plomb sur une route poussiéreuse et très en pente ; je vois un garçonnet d'une dizaine d'années chassant devant lui des bêtes, puis une enfant, presque un bébé, blanc et rose, les cheveux blonds et bouclés, qui court en criant : « *d'hada ! d'hada !* » — mon grand frère mon grand frère ! Puis ce fut le silence.

Aussitôt vient une autre image : celle d'une maison dont la porte ouverte fait rentrer une nappe de soleil ; dans ce soleil, une femme est penchée sur un corps d'enfant nu, couvert de dards de cactus ; des larmes chaudes tombent sur le corps meurtri, pendant que la femme tire une à une les épines du corps de l'enfant.

J'ai su plus tard que l'enfant c'était moi : j'avais suivi mon frère qui menait les bœufs à l'abreuvoir, et un méchant garçon m'avait poussée dans la haie de figuiers de barbarie. Ma mère prit peur. Que devait-elle faire de moi ? Comment me préserver de la méchanceté des hommes ? Elle ne pouvait pas toujours m'enfermer, or, si je sortais de la maison elle craignait que quelqu'un ne me tue et que la faute ne retombe sur elle, aux yeux de la justice.

Elle apprit qu'il y avait aux Ouadhias des Sœurs Blanches qui accueillaient les petites filles et en prenaient soin. Elle pensa être tranquille sur mon compte en me confiant à ces religieuses ; personne ne me ferait plus de mal. Toutefois, elle résista longtemps car elle m'aimait, j'étais son enfant. Elle avait refusé de me donner à la femme du juge de paix, qui n'avait pas d'enfant et avait voulu m'adopter après l'incident de la haie de cactus et, me voyant encore en butte à de mauvais traitements, elle décida de s'en remettre aux Sœurs Blanches.

Un mercredi, jour de marché, ma mère me chargea sur son dos et m'emmena aux Ouadhias. Je me souviens très peu de cette époque. Des images, seulement des images. D'abord celle d'une grande femme habillée de blanc, avec des perles noires ; à côté du chapelet, un autre objet en cordes nouées, sans doute un fouet ; cette Sœur, je le sus plus tard, était chargée des petites filles. Il y avait avec moi d'autres enfants, mais plus âgées, entre autres : Tassâdit Aïth Ouchen — Félicité, de qui il sera question plus loin.

D'après ma mère, j'ai dû rester un an dans cette maison, sans doute de l'été 1885 à 1886. Tous les mercredis, ma mère venait me voir ; elle m'apportait ce qu'elle avait de meilleur, des œufs durs, de la galette et des crêpes, des figues blanches et sucrées. Pour que les autres enfants ne me fassent pas de mal, ma mère partageait entre nous tout ce qu'elle avait apporté. Une fois, elle resta longtemps sans venir. Les semaines passèrent. Enfin je la revis ; elle était pâle et amaigrie. Elle m'expliqua que mon frère Lâmara s'était battu avec un garçon de son âge ; elle avait voulu les séparer et le père de l'enfant lui avait lancé une pierre qui l'avait atteinte au sommet du front. On dut la transporter chez elle,

évanouie. Après bien des jours passés entre la vie et la mort, elle était guérie, et elle porta ma petite main à sa tête où je sentis un trou.

De toute cette époque de ma vie, je n'ai retenu que l'air de *l'Ave Maris Stella*, l'image de la chapelle illuminée, avec le prêtre qui officiait et montrait l'ostensoir. (Longtemps après mon départ des Ouadhias, je me demandai ce que cela voulait dire.) Mais je vois surtout une image affreuse : celle d'une toute petite fille debout contre le mur d'un couloir : l'enfant est couverte de fange, vêtue d'une robe en toile de sac, une petite gamelle pleine d'excréments est pendue à son cou, elle pleure. Un prêtre s'avance vers elle ; la Sœur qui l'accompagne lui explique que la petite fille est une méchante, qu'elle a jeté les dés à coudre de ses compagnes dans la fosse d'aisance, qu'on l'a obligée à y entrer pour les y chercher : c'est le contenu de la fosse qui couvre son corps et remplit la gamelle.

En plus de cette punition, la petite fille fut fouettée jusqu'au sang : quand ma mère vint le mercredi suivant, elle trouva encore les traces des coups sur tout mon corps. Elle passa ses mains sur toutes les meurtrissures, puis elle fit appeler la Sœur. Elle lui montra les traces des coups en lui disant : — « C'est pour cela que je vous l'ai confiée ? Rendez-moi ma fille ! » La Sœur me déshabilla, m'enleva même la chemise. Ma mère prit le foulard qui lui couvrait la tête, en attacha deux coins sur mon épaule, fixa l'étoffe sur l'autre épaule avec une grosse épine en guise de fibule, dénoua sa large ceinture de laine, se la passa autour du front, me saisit par la main et me jeta sur son dos.

C'est ainsi que je quittai les Sœurs des Ouadhias.



Pendant que j'étais aux Ouadhias, un homme du village avait demandé ma mère en mariage ; il n'était pas de notre clan ; jeune et vaillant, il lui promit d'être son soutien et celui de ses enfants ; ma mère accepta, car mes frères n'étaient encore pas capables de la défendre et de se défendre.

Cet homme alla trouver les parents de ma mère, en leur apportant la dot, mais mon oncle Kaci refusa l'argent, en déclarant qu'il n'avait plus

de sœur. Ma mère se remaria mais ne consentit pas à suivre son mari dans sa famille, où elle n'aurait pas été acceptée du reste¹.

Les oncles paternels de mes frères voulurent de nouveau chasser ma mère et lui prendre son bien et ses enfants ; il fallut encore s'adresser à la justice et ma mère eut le dernier mot : elle garda sa maison, ses enfants et l'homme qui avait assumé la lourde tâche de l'épouser et de la protéger.

Il tint sa promesse jusqu'au jour où, son frère aîné étant mort, il dut aller le remplacer auprès des siens : son vieux père, sa mère et la veuve de son frère². De ce mariage était née une petite fille qui avait hérité des beaux yeux bleu-vert de ma mère.

Ma mère était une courageuse. Elle avait coutume de dire : « *Tichertiou khir t'mira guergazen !* » — « le tatouage que j'ai au menton vaut mieux que la barbe des hommes ! » Et c'était la vérité. Je n'ai vu ma mère pleurer que deux fois : quand je fus jetée dans la haie de cactus, et quand elle apprit la mort de sa mère.

Ce qui lui faisait le plus de peine, c'était d'être séparée à jamais de sa famille. A mi-chemin entre Taourirh-Moussa-ou-Amar et Tizi-Hibel, il y avait un ruisseau où les femmes allaient laver leur linge, près du hameau de Tagragra. Tous les mercredis, jour de marché, ma mère et ma grand-mère s'y retrouvaient ; chacune apportait ce qu'elle avait de bon pour l'offrir à l'autre. Mais un matin, ma grand-mère manqua au rendez-vous ; une voisine apprit à ma mère que sa mère était morte dans la nuit. Toute la journée, ma mère essaya de fléchir la volonté de mon oncle Kaci par des connaissances qui le supplièrent de la laisser entrer pour un dernier adieu à la morte ; mon oncle Kaci fut intraitable. Ma mère revint désespérée. J'étais chez nous, en vacances, pour la fête du mouton (*l'Aïd amoqrane*), qui, cette année-là, tombait en été, et, ma petite sœur et moi nous étions témoins de ce désespoir, sans le comprendre, mais j'en ai gardé le souvenir...

A l'automne, le caïd fit venir ma mère et lui dit : « Ta fille Fadhma te gêne, mène-la à Fort-National où l'on vient d'ouvrir une école pour

¹ . Dans un mariage normal, la femme suit son mari dans sa famille. Il est très rare qu'un jeune ménage soit coupé des deux côtés de la communauté familiale.

² . En cas de défaillance du père, mort ou trop âgé, le fils aîné assume la charge de la famille. Si l'aîné vient à mourir, le cadet lui succède et doit pousser le devoir jusqu'à épouser la veuve de son frère.

les filles, elle sera heureuse et bien traitée, et l'Administrateur te protégera. Tu n'auras plus rien à craindre des frères de ton premier mari. » Ma mère résista longtemps ; l'expérience des Sœurs Blanches la laissait sceptique ; mais son jeune mari et les habitants du village, qui voyaient toujours en moi l'enfant de la faute, la regardèrent d'un mauvais œil. C'est en octobre ou novembre 1886 qu'elle consentit à se séparer de moi. Elle me prit à nouveau sur son dos et nous partîmes. De ce voyage je ne me souviens pas ; je me rappelle seulement qu'en descendant à la rivière, nous avons mangé des arbouses — je revois encore les fruits rouges. Là, se termine la première partie de mon enfance. Je revins, de temps à autre, en vacances, mais je ne souffris plus de mauvais traitements.